

Le 6 mars dernier, la Faculté de Rennes II a organisé un colloque sur l'autisme, à l'occasion de la venue du journaliste américain Ron Suskind. Le 7 mars, votre journal a publié un article, dans lequel il mentionne l'association Autisme France et fait une présentation erronée de la réaction des associations de la région Bretagne, partenaires de l'association Autisme France.

L'Union Régionale Autisme France Bretagne, qui regroupe les associations "Autisme Côte d'Emeraude", "Goanag", "TEDdit Autisme Pays de Fougères", "Autisme Ouest 22", "Autisme Cornouaille" et "Asperansa" tient à apporter les précisions suivantes:

-1- Il est vrai que cette manifestation, organisée par des enseignants de la faculté de Rennes qui défendent la conception psychanalytique de l'autisme, a été condamnée par l'Union Régionale Autisme France Bretagne. Mais il est faux de prétendre que cette question ait pu susciter en son sein des controverses, l'avis de l'Union sur cette question étant unanime.

-2- Il convient de rappeler que l'autisme n'est pas une maladie mentale ou psychique, mais que, au vu des connaissances scientifiques validées, c'est un trouble d'origine neurologique, qui se traduit par un handicap, en particulier dans le domaine des relations sociales.

-3- En mars 2012, la Haute Autorité de Santé (HAS) et l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services Médico-sociaux (ANESM) ont publié des recommandations de bonnes pratiques, qui établissent que les bonnes prises en charge de l'Autisme sont fondées sur des méthodes éducatives et comportementales adaptées. Ces recommandations ont également établi que les prises en charges psychanalytiques sont sans effet sur les sujets atteints d'autisme; les différents plans autisme, et en particulier le troisième, qui est en cours de réalisation, ont aussi rappelé que les prises en charges comportementales sont les seules qui permettent d'obtenir une évolution favorable des personnes atteintes d'autisme.

-4- Malgré cette reconnaissance d'organismes officiels, fondée sur l'état de la recherche dans ce domaine, de nombreux universitaires français continuent à donner à leurs étudiants en médecine ou en psychologie un enseignement fondé sur une conception dépassée de l'autisme, issue des croyances freudo-lacaniennes, développées à une époque où les connaissances scientifiques dans ce domaine n'étaient pas ou peu développées.

-5- L'université de Rennes II est, malheureusement pour la Bretagne, une de ces niches où sévissent encore les croyances lacaniennes. Elle forme des étudiants qu'il n'est pas possible ensuite d'employer dans les fonctions de prise en charge adaptée de l'autisme. Voir cette université prétendre jouer un rôle dans la recherche sur l'autisme est donc inacceptable pour les associations de familles concernées par l'autisme, qui sont les premières victimes de cette situation.

Bien cordialement

Les co-présidents de l'Union Régionale Autisme France Bretagne

Isabelle Gautier, Yannick Le Louédec, Xavier Cavalan